

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **n-Side**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Courbevoie

N° : 13

Boîte :

Code postal : 1348

Commune : Louvain-la-Neuve

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet : www.n-side.com

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0472.607.061

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

28-12-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 15-03-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-10-2022

au

30-09-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-10-2021

au

30-09-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

SMITI Arbia

Rue Thorel 7
75002 Paris
FRANCE

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2028-03-10

Administrateur

BROUWERS Charles André

1500 Hudson St 11F
NJ 07030 Hoboken
ETATS-UNIS

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2028-03-10

Administrateur

GILLON Gatien

Rutland Gate 35-36 Flat12
SW7 1PD London
ROYAUME-UNI

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2028-03-10

Administrateur

GURNE Gaëlle

Rue de la Station 62
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2028-03-10

Administrateur

CHEVALIER Philippe

Avenue des Citeaux 12
1348 Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2026-03-13

Administrateur délégué

CRAMA Yves

Place Saint Lambert 66
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-03-10

Fin de mandat : 2026-03-13

Administrateur

DoGoBeGo

0829949915
Clos du Bois Planté 7
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-12-21

Fin de mandat : 2028-03-10

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

VAN RIJCKEVORSEL Guillaume
Clos du Bois Planté 7
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

I2A

0789536646

Drève du Renard 6

1160 Auderghem

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-12-21

Fin de mandat : 2026-03-13

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

KUMPS Charles

Drève du Renard 6

1160 Auderghem

BELGIQUE

MEDIASCAP

0886032840

Avenue de la Belle Alliance 1

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-12-21

Fin de mandat : 2026-03-13

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

LE HODEY François

Avenue Lequime 58A

1640 Rhode-Saint-Genèse

BELGIQUE

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (025)

0429053863

Gateway Building - Luchthaven Brussel Nationaal 1j

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-03-16

Fin de mandat : 2026-03-13

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

DELFORGE Julie

Rue Jean Gol 2

4000 Liège

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>11.507.780</u>	<u>8.751.345</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	10.525.748	8.277.152
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	915.604	442.618
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	436.733	386.411
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	478.871	56.208
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	66.429	31.575
Entreprises liées	6.15	280/1	20.945	20.945
Participations		280	20.945	20.945
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	45.483	10.630
Actions et parts		284	10.000	10.000
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	35.483	630

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>12.587.793</u>	<u>9.673.468</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.385.142	5.639.573
Créances commerciales		40	4.994.019	5.365.965
Autres créances		41	391.123	273.608
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	426.126	1.533.936
Actions propres		50	426.126	1.533.936
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	4.726.568	2.068.289
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.049.957	431.670
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	24.095.573	18.424.813

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>8.204.338</u>	<u>7.206.218</u>
Capital souscrit		10	5.084.514	5.065.527
Capital non appelé		100	5.084.514	5.084.514
En dehors du capital		101		18.987
Primes d'émission		11	9.100	9.100
Autres		1100/10	9.100	9.100
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.732.411	1.664.467
Réserves indisponibles		130/1	586.863	1.645.717
Réserve légale		130	160.737	111.781
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	426.126	1.533.936
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	18.750	18.750
Réserves disponibles		133	1.126.798	
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	1.378.313	467.124
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	15.891.236	11.218.595
Dettes à plus d'un an	6.9	17	7.100.953	4.766.578
Dettes financières		170/4	7.050.000	4.715.625
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	7.050.000	4.715.625
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	50.953	50.953
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	7.134.320	5.159.197
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	718.750	515.625
Dettes financières		43	568.138	471.432
Etablissements de crédit		430/8	568.138	471.432
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.724.888	1.134.630
Fournisseurs		440/4	1.724.888	1.134.630
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	4.024.918	2.923.132
Impôts		450/3	105.499	3.642
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.919.419	2.919.491
Autres dettes		47/48	97.626	114.378
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.655.963	1.292.820
TOTAL DU PASSIF		10/49	24.095.573	18.424.813

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	33.758.822	27.081.789
Chiffre d'affaires	6.10	70	23.718.660	18.232.283
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72	7.401.727	6.228.072
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.638.436	2.621.434
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	33.369.205	28.901.857
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	9.360.378	8.698.676
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	18.548.190	16.163.330
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.362.744	4.019.708
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	97.894	17.559
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		2.585
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	389.617	-1.820.068

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	199.621	29
Produits financiers récurrents		75	152.803	29
Produits des immobilisations financières		750		29
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	152.803	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	46.818	
Charges financières		65/66B	650.857	472.173
Charges financières récurrentes	6.11	65	650.857	472.173
Charges des dettes		650	437.252	293.137
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	213.605	179.036
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-61.620	-2.292.211
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	-1.040.753	110.392
Impôts		670/3		110.392
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	1.040.753	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	979.133	-2.402.603
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	979.133	-2.402.603

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.446.257	1.991.523
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	979.133	-2.402.603
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	467.124	4.394.127
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	67.944	1.524.399
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920	48.957	
aux autres réserves	6921	18.987	1.524.399
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	1.378.313	467.124
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
		21.325.966
8051P	XXXXXXXXXX	
		13.059.928
8021	7.401.727	
8031		
(+)/(-) 8041		
8051	28.727.693	
8121P	XXXXXXXXXX	
		10.525.748
8071	5.142.017	
8081		
8091		
8101		
(+)/(-) 8111		
8121	18.201.945	
81311	10.525.748	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	111.447
8022		
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	111.447	
8122P	XXXXXXXXXX	100.333
8072	11.114	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112	0	
8122	111.447	
211	<u>0</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	940.620
8163	242.322	
8173	75.625	
(+)/(-) 8183		
8193	1.107.316	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	554.209
8273	192.000	
8283		
8293		
8303	75.625	
(+)/(-) 8313		
8323	670.583	
(24)	436.733	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	161.452
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	440.276	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	601.728	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	105.244
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	17.613	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	122.858	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	478.871	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	20.945
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	20.945	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>20.945</u>	
281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	10.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 10.000

Plus-values au terme de l'exercice

8453P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 10.000

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P XXXXXXXXXXXX 630

Mutations de l'exercice

Additions

8583 35.483

Remboursements

8593 630

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) 35.483

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
N-SIDE LLC Limited liability company Main Street 245 4th Floor MA 02142 Cambridge ETATS-UNIS	Parts Sociales		100		2023-09-30	USD	446.164	147.704

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490000 Charges à reporter Licences

490000 Charges à reporter Loyers

490000 Charges à reporter Assurances

490000 Charges à reporter autres

491000 Produits acquis - Crédit d'impôt rRD

Exercice
477.580
72.091
26.037
145.539
1.328.709

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions A

Actions B

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	5.084.514
(100)	5.084.514	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	4.908.601	4.126.390
	175.913	147.880
8702	XXXXXXXXXX	4.274.270
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8721	426.126
8722	51.785
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

8801 718.750

Emprunts subordonnés

8811

Emprunts obligataires non subordonnés

8821

Dettes de location-financement et dettes assimilées

8831

Etablissements de crédit

8841

718.750

Autres emprunts

8851

Dettes commerciales

8861

Fournisseurs

8871

Effets à payer

8881

Acomptes sur commandes

8891

Autres dettes

8901

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42)

718.750**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières

8802

7.050.000

Emprunts subordonnés

8812

Emprunts obligataires non subordonnés

8822

Dettes de location-financement et dettes assimilées

8832

Etablissements de crédit

8842

7.050.000

Autres emprunts

8852

Dettes commerciales

8862

Fournisseurs

8872

Effets à payer

8882

Acomptes sur commandes

8892

Autres dettes

8902

50.953

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

7.100.953**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières

8803

Emprunts subordonnés

8813

Emprunts obligataires non subordonnés

8823

Dettes de location-financement et dettes assimilées

8833

Etablissements de crédit

8843

Autres emprunts

8853

Dettes commerciales

8863

Fournisseurs

8873

Effets à payer

8883

Acomptes sur commandes

8893

Autres dettes

8903

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	2.000.000
8932	
8942	
8952	
8962	2.000.000
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	2.000.000

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	105.499
450	
9076	
9077	3.919.419

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- 492000 Charges à imputer - Stock Option
- 492000 Charges à imputer - Autres
- 493000 Produits à reporter - Gratuits loyer
- 493000 Produits à reporter - CA

Exercice
336.900
7.569
50.043
1.261.451

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	1.814.881	1.554.158
9086	170	179
9087	172,3	178,4
9088	288.344	272.280
620	13.385.480	11.361.428
621	3.063.432	2.551.309
622	622.099	
623	1.477.179	2.250.592
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	96.939	13.440
Autres	641/8	955	4.119
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		0,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		478
Frais pour la société	617		18.797

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres produits financiers - Plus-value sur réalisation d'actifs circulants

Divers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	6.903	29
	103.260	
	42.639	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	207.672	179.036
655	5.934	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>46.818</u>	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	46.818	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	46.818	
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		<u>2.585</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		2.585
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		2.585
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
Crédit d'impôt
DRI

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	902.991
	1.416.574
	142.231

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.574.775
9142	1.574.775
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	909.193	1.037.580
9146	555.051	487.817
9147	2.219.484	2.735.386
9148	64.320	68.051

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	5.930.000
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le personnel employé bénéficie d'un plan de pension de type contribution définie.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	20.945	20.945
(280)	20.945	20.945
9271		
9281		
9291	1.674.290	1.829.063
9301		
9311	1.674.290	1.829.063
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

"En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties qui seraient"

Exercice
0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	17.500
95061	11.039
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles générales d'évaluations

Pour tout ce que la réglementation comptable prévoit explicitement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'arrêté royal du 29/04/2019, éventuellement modifié par des arrêtés subséquents qui ne sont pas retranscrits ici. Il sera tenu compte également des avis qui seront publiés par la Commission des Normes Comptables. Le Conseil d'Administration aura la faculté de s'écarter des règles d'évaluation ci-dessus dans les situations exceptionnelles où leur application ne conduirait pas au respect des principes de fidélité, de clarté et de sincérité prescrits par l'arrêté royal du 29/04/2019. Dans cette hypothèse, mention en sera faite explicitement en annexe et l'incidence chiffrée.

ACTIF**FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Les frais d'augmentation de capital sont évalués au coût d'acquisition et sont amortis sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou de revient. Celles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires en fonction de la durée probable d'utilisation, mais sur cinq ans au maximum.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède annuellement à une évaluation individuelle.

Les brevets et les licences sont immobilisés pour leur valeur d'acquisition et sont amortis linéairement sur 5 ans ou sur la durée de validité des brevets correspondante. Les taxes de maintien des brevets sont prises en charge dans l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, d'apport ou de revient. Les frais accessoires suivent le principal.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire pour une année complète, l'année de leur affectation à l'exploitation, aux taux de base suivants :

Constructions 3 %

Aménagements des locaux et abords 11,11%

Matériel informatique 33%

Matériel de bureau 20% à 33 %

Mobilier de bureau 20 %

Matériel roulant 20 %

Les aménagements de locaux loués seront amortis sur la durée restante du bail.

Afin de respecter le principe de rattachement des charges et des produits, les règles suivantes sont appliquées pour reconnaître le Chiffre d'Affaires de la société (compte 70)

- Licences perpétuelles (achat): 85% du revenu est reconnu en date de la vente, 15% qui correspondent à la part de maintenance sont reportés et mensualisés sur 12 mois.

- Licences annuelles: 85% du revenu est pris en date de la vente, 15% qui correspondent à la part de maintenance sont reportés et mensualisés sur 12 mois

- Support et maintenance: le revenu est mensualisé en fonction des dispositions du contrat

- Services et licences par étude: la reconnaissance du revenu est assurée à la prestation des services, ce qui correspond généralement à la date de la facturation

Afin de lier les charges et les produits, les subsides (compte 74) sont reconnus au prorata de la quote-part subsidiée des charges engagées. Le délai de paiement du subside ou la réception d'un fond de roulement engendrera la comptabilisation d'une créance ou d'une dette au bilan.

Les frais liés au développement de solutions sont activés et amortis sur 3 ans. Conformément aux nouvelles dispositions du droit comptable introduites en 2015, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de recherche et les amortis immédiatement et intégralement dans l'exercice au cours duquel ils ont été portés à l'actif, évitant de la sorte que ces montants figurent au bilan des comptes annuels.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION



Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport de l'exercice 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 30 septembre 2023.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Le conseil d'administration de la société anonyme N-SIDE, dont le siège social est établi à Louvain-la-Neuve 1348, Bld Baudouin 1^{er}, 25 et inscrite auprès du Registre des Personnes Morales sous le numéro 0472 607 061 (ci-après dénommée, la « Société ») a rédigé le présent rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 30 septembre 2023, et destiné à être présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 15 mars 2024 à 15 heures au siège social.

1. Commentaire des comptes annuels

i. Comptes sociaux

La société a poursuivi son développement et affiche un pied de bilan de 24.095.573,24 EUR.

Les activités de la société ont progressé et le compte de résultats reflète cette évolution :

Compte de résultat non-consolidé (management view)			
KEUR	FY22	FY23	% évolution
Chiffre d'affaires	18,529	24,227	30.8%
Ventes	18,232	23,718	30.1%
Subsides	297	509	71.4%
 Production immobilisée	 6,228	 7,402	 18.9%
OPEX (hors R&D)	-16,326	-18,405	12.7%
Charges R&D	-6,228	-7,402	18.9%
 EBITDA	 2,203	 5,822	 164.3%
% ventes	12.1%	24.5%	



Dépréciation	-220	-220	0.0%
Amortissement	-3,800	-5,142	35.3%
EBIT	-1,817	460	
% ventes	-10.0%	1.9%	
Intérêts	-472	-451	-4.4%
Taxes	-111	971	
Charges non-récurrentes	-3	0	
Résultat net	-2,403	979	
% ventes	-13.2%	4.1%	

L'exercice 2023 s'est clôturé avec un EBIT de 459.605,74 EUR (FY2022: -1.817.484 EUR), le résultat net après taxes s'élevant à 979.132,82 EUR.

ii. Comptes consolidés

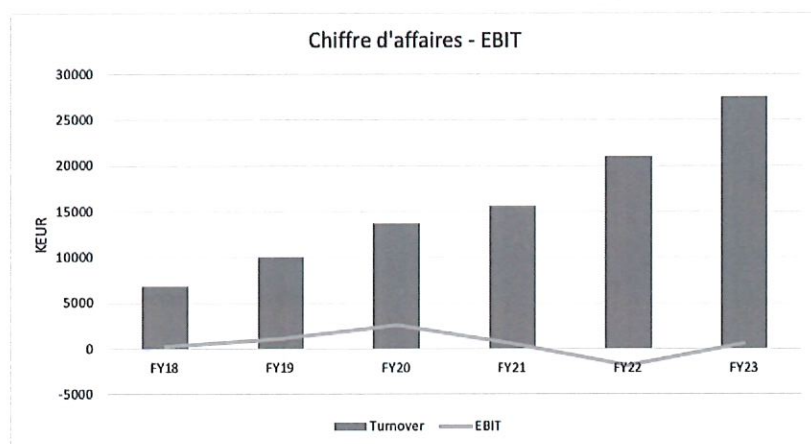
N-SIDE SA est la holding de tête de plusieurs filiales dont l'évolution des activités est également importante pour comprendre le positionnement du groupe.

Le conseil d'administration présente les principaux chiffres portant sur les comptes consolidés non audités sur groupe N-SIDE.

Compte de résultat consolidé (management view)			
KEUR	FY22	FY23	% growth
Chiffre d'affaires	21,231	28,009	31.9%
Ventes	20,934	27,500	31.4%
Subsides	297	509	71.4%
Production immobilisée	6,228	7,402	18.9%
OPEX (hors R&D)	-19,095	-22,079	15.6%
Charges R&D	-6,228	-7,402	18.9%
EBITDA	2,136	5,930	177.6%
% ventes	10.2%	16.8%	
Dépréciation	-225	-226	0.4%
Amortissement	-3,800	-5,142	35.3%



EBIT	-1,889	562	
% ventes	-9.0%	1.6%	
Intérêts	-355	-432	21.7%
Taxes	-191	988	
Charges non-récurrentes	-3	0	
Résultat net	-2,438	1,118	
% ventes	-11.6%	3.2%	



Les ventes présentent une croissance de 31,4%, avec de belles croissances dans chacun de nos Business Units. Dans le même temps, l'EBITDA est en nette augmentation grâce à un contrôle accru sur nos coûts, ainsi qu'à l'activation de notre crédit d'impôt. Cela se traduit également sur l'EBIT et sur le résultat net.

L'EBIT est impacté par les amortissements consécutifs aux investissements effectués ces trois dernières années en ligne avec la stratégie de l'entreprise soutenue par le conseil d'administration. Dans le même temps, l'activation du crédit d'impôt accumulé au cours des quatre dernières années augmente encore le résultat net.

Le chiffre d'affaires consolidé est de 28.009.587,06 EUR, ce qui représente 31,9% de croissance par rapport au précédent exercice.

Les revenus sont principalement composés des activités au sein des domaines pharmaceutiques et de l'énergie.

Le conseil d'administration propose de ne pas verser de dividendes. Les réserves légales ont été augmentées de 48.956,64 EUR suite au profit réalisé au cours de l'exercice.



Le bilan consolidé se présente comme suit :

Bilan consolidé FY23 (management view)			
ACTIF		PASSIF	
ACTIFS IMMOBILISES	11.499.682,54	FONDS PROPRES	8.744.112,72
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>10.525.717,64</i>	<i>Capital et prime d'émission</i>	<i>5.101.013,17</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>928.481,60</i>	<i>Réserves et résultat reporté</i>	<i>3.643.099,55</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>45.483,30</i>	DETTES LT	7.100.952,60
ACTIFS CIRCULANTS	13.755.316,13	<i>Dettes financières</i>	<i>7.050.000,00</i>
<i>Créances à un an au plus</i>	<i>5.532.242,64</i>	<i>Autres dettes</i>	<i>50.952,60</i>
<i>Valeurs disponibles</i>	<i>6.173.116,52</i>	DETTES CT	9.409.933,36
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>2.049.956,97</i>	<i>Dettes financières</i>	<i>1.286.887,57</i>
		<i>Dettes commerciales</i>	<i>1.739.756,69</i>
		<i>Dettes fiscales, salariales et sociales</i>	<i>4.037.255,97</i>
		<i>Autres dettes</i>	<i>97.626,47</i>
		<i>Comptes de régularisation</i>	<i>2.248.406,64</i>
TOTAL ACTIF	25.254.998,67	TOTAL PASSIF	25.254.998,67

iii. Les règles d'évaluation en annexe des comptes annuels ont été ratifiées et n'ont pas été modifiées au cours de l'exercice sous revue.

2. Événements importants survenus après la fin de l'exercice:

- Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires a décidé du 23 novembre 2023 a décidé de réaliser une augmentation de capital de 2,7 MEUR dans le but de soutenir la croissance économique de l'entreprise. Celle-ci a été constatée le 21 décembre 2023.
- La filiale japonaise de N-SIDE, "N-SIDE KK", a officiellement été créée en date du 18 octobre 2023.

3. Circonstances qui peuvent avoir une influence notable sur le développement de la société:

La société est exposée aux performances des secteurs dans lesquels sont actifs ses principaux clients, notamment le secteur pharmaceutique et l'énergie.



N-SIDE continue de montrer une croissance dans l'exercice 2023, en Europe tout comme aux Etats-Unis. Grâce à la nouvelle filiale au Japon, N-SIDE espère développer son business en région APAC.

Afin de refléter l'investissement actuel de l'entreprise dans le développement de nouveaux produits, N-SIDE capitalise depuis 2017 ses coûts de développement selon les règles d'évaluation ratifiées en annexe des comptes annuels.

La valeur de ces investissements dépend des résultats attendus de ces développements.

Le développement de nouveaux modules de la N-SIDE Suite for Clinical Trials ainsi que le lancement notre nouveau produit Lighthouse pour le secteur pharmaceutique, ainsi que la poursuite du développement de nos produits en énergie, continuent de nécessiter des investissements conséquents, et devraient générer un profit important à l'avenir.

4. Activités dans le domaine de la recherche et du développement :

La société est active dans des projets de recherche (et de développement) dans le cadre de partenariats subsidiés par des autorités (Région Wallonne ou Commission européenne)

Le projet de recherche européen FLEXPLAN a démarré en octobre 2019. FLEXPLAN a progressé conformément au plan en 2023 et est arrivé à son terme en cours d'année, comme prévu initialement.

Le projet de recherche européen BAMBOO a également démarré en octobre 2019 et a progressé conformément au plan en 2023, selon le scope réduit qui avait fait l'objet d'un accord avec les différentes parties prenantes.

Le projet de recherche européen E-UNIVERSAL, qui a commencé en février 2020, a progressé conformément au plan en 2023.

Des frais de développements sont également capitalisés dans le cadre du développement de produits dans le respect des normes comptables et des règles d'évaluation de la société.

5. Succursales de la société

La société ne compte aucune succursale en son sein. Une filiale existe cependant aux États-Unis, dont les locaux se situent dans l'État du Massachusetts.

6. Évaluation en continuité : N/A

7. Modifications du capital conformément aux art. 7:177 ou 7:180 du Code des Sociétés (augmentation de capital, émission d'obligations convertibles, obligations munies du droit de préférence) - conditions - conséquences : N/A

8. Instruments financiers : La Société n'utilise pas d'instruments financiers.

9. Autres informations en vertu du Code des Sociétés et des associations

i) Article 7:96, §1 – Au cours de l'exercice 2023, un cas où un administrateur ou le directeur avait un intérêt de nature patrimoniale opposé à une décision ou une opération relevant de la compétence du conseil d'administration ou de la gestion journalière a été détecté.



Le 19/12/2022, le Conseil d'administration a validé la revente de 160 000 actions A de la société qui étaient en trésorerie à 8 actionnaires spécifiques afin d'assurer une liquidité suffisante pour couvrir les dépenses de fin d'année.

Pour deux membres du conseil d'administration, cette décision représentait un "conflit d'intérêt". La nature du conflit peut être décrite comme suit : les membres du conseil (i) sont candidats à l'acquisition d'actions de N-SIDE, alors que N-SIDE est vendeur des actions et (ii) ont un intérêt financier direct à l'égard de la décision. La procédure prévue à l'article 7:96 du CSA n'ayant pas été respectée lors de cette réunion, le Conseil d'administration a décidé de procéder à la ratification de cette décision lors de la réunion du 18/12/2023.

La procédure s'est déroulée comme suit:

Philippe Chevalier a informé les membres du conseil d'administration du conflit d'intérêt le concernant. Le Conseil d'administration reconnaît que le même conflit existait pour Constantin Blome, qui, à la date du 18/12/2023, ne faisait plus partie du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a délibéré en l'absence des administrateurs concernés par le conflit d'intérêt, comme le veut la procédure et a pris la décision de ratifier la décision prise le 19/12/2022. Il justifie sa décision par les éléments suivants : (i) la vente de certaines actions propres permettait d'améliorer la trésorerie de N-SIDE, (ii) il n'est pas idéal pour la société de conserver un grand nombre d'actions propres, (iii) la valeur des actions a ici été fixée selon les normes du marché définies dans les statuts de N-SIDE et évaluée chaque année par un fournisseur d'évaluation externe (TANDEM), de sorte que ce prix est "juste" et cette revente ne lèse ni la société ni les actionnaires, (iv) le prix par action est identique à celui payé par tous les autres acquéreurs.

ii) Article 7:97, §1, 3 et 4 – Au cours de l'exercice 2023, il n'y a pas eu de transactions ou de décisions visées par ces dispositions concernant les conflits d'intérêts dans les relations avec certaines entités liées.

iii) Article 7:97, §6 – La Société n'ayant pas de société mère, cette disposition concernant les limitations substantielles ou charges imposées par la société mère n'est pas d'application.

iv) Article 7:203 – Depuis mars 2021, la Société dispose de capital autorisé. Comme précisé par les statuts, ce capital autorisé a pour objectif de permettre aux employés et aux personnes exerçant des fonctions exécutives au sein de la société de souscrire des actions de la Société. La Société n'a pas eu recours au capital autorisé au cours de l'exercice 2023.

v) Articles 7:215, 7:220 et 7:226 – La Société a acquis 33.237 actions pour une valeur totale de 264.885,36€, suite à la revente de celles-ci par plusieurs employés-actionnaires ayant quitté la Société. La Société n'a pas pris en gage ses propres actions.

vi) Article 7:228 – La procédure dite "de la sonnette d'alarme" doit être activée lorsque l'actif net est réduit à un montant inférieur à la moitié du capital social. Lors de la réunion du Conseil d'administration du 18/10/2023, les administrateurs ont constaté que - si les actifs intangibles sont exclus de l'actif net - la société se trouvait depuis plus d'un an dans les conditions décrites par cet article 7:288.



En conformité avec l'avis du commissaire aux comptes, le Conseil d'administration a considéré que, étant donné que la société est active et rentable, la valeur comptable nette des actifs intangibles ne doit pas être exclue en tant qu'actif net, et dans ce cadre, on constate que les conditions nécessaires à l'application de la procédure de la sonnette d'alarme ne sont plus rencontrées.

En effet, la valeur nette comptable des frais de développement peut être justifiée par (i) des tests d'impairment réalisés de façon annuelle qui démontrent la valeur des intangibles et (ii) le fait que la projets génèrent des revenus. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'enclencher la procédure de la sonnette d'alarme.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels présentés et de bien vouloir donner décharge pour l'administration menée au cours de l'exercice écoulé.

A Louvain-la-Neuve, 26 février 2024

DocuSigned by:
Philippe Chevalier
711DEAA99B4E406...

Philippe Chevalier

Administrateur délégué

RAPPORT DES COMMISSAIRES



N-Side SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de N-Side SA pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de N-Side SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 mars 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de N-Side SA durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 24 095 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 979 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 septembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Liège.

Le commissaire

Digitally signed by
Julie Delforge Signed By: Julie Delforge (Signature)
Signing Time: 05-Mar-2024 | 17:46 CET

 **DocuSign** C: BE
Issuer: Citizen CA

120BB259AB67447084F9CD33CDC89EB6

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Julie Delforge

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	167	109,7	57,3
Temps partiel	1002	6,6	2,9	3,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	172,3	112	60,3

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	280.110	186.468	93.642
Temps partiel	1012	8.234	3.556	4.678
Total	1013	288.344	190.024	98.320

Frais de personnel

Temps plein	1021	17.890.741	11.803.735	6.087.006
Temps partiel	1022	657.449	346.534	310.915
Total	1023	18.548.190	12.150.269	6.397.922

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033			
--	------	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	167,3	109,9	57,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	272.280	180.562	91.718
Frais de personnel	1023	16.163.330	10.718.684	5.444.647
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	164	6	168,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	164	6	168,7
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	108	3	110,3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203	107	3	109,3
Femmes	121	56	3	58,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213	55	3	57,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	164	6	168,7
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	8		8
210	8		8
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	16	1	16,9
310	16	1	16,9
311			
312			
313			
340			
341			
342	2		2
343	14	1	14,9
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	75	5811	40
5802	1.363	5812	727
5803	62.535	5813	33.352
58031	62.535	58131	33.352
58032		58132	
58033		58133	
5821	122	5831	65
5822	1.779	5832	948
5823	83.613	5833	44.548
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	